

CIPD – VIH – JEUNES : POURQUOI Y ACCORDER AUTANT D'IMPORTANCE ?

CIPD – DE QUOI S'AGIT-IL ?

La Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) s'est tenue pour la première fois en 1994 au Caire, en Égypte. Elle a été la plus grande conférence jamais tenue sur le thème de la population et du développement, avec plus de 11 000 délégués représentant les organismes gouvernementaux, médiatiques et non-lucratifs¹. À la conférence au Caire, les négociations ont abouti à ce que 179 pays acceptent de s'engager à promouvoir le Programme d'action, un plan destiné à créer une nouvelle approche des enjeux touchant la population² – d'ici 2015.

Le plan d'action (appelé parfois PoA) a appelé la communauté internationale à un volteface par rapport aux stratégies en matière de population qui reposaient jusqu'alors uniquement sur les statistiques, et a forcé les décideurs politiques à reconnaître les liaisons des problèmes, incluant la pauvreté, les droits de l'homme, l'environnement, les services et l'éducation exhaustifs concernant la santé liée à la sexualité et la reproduction et l'émancipation économique et sociale des femmes et des filles.³ En garantissant la protection des droits sexuels et reproductifs à un niveau général, la CIPD favorise le dialogue et l'action sur les barrières économiques et politiques pour la prévention, le traitement, les soins et l'assistance associés à la lutte contre le VIH.

CIPD – VIH – JEUNES : QUEL EST LE LIEN ?

La CIPD prête une attention toute particulière aux droits et à la santé en matière de reproduction. Elle a marqué un tournant en liant le VIH et les jeunes dans un contexte des droits et santé en matière de reproduction et de sexualité. La reconnaissance de ces liens et la liaison du travail des organismes des jeunes avec les organismes de la santé génésique et sexuelle et de lutte contre le VIH sont cruciales pour gagner la bataille contre le VIH. La pandémie ne pourra être vaincue que si les problèmes des droits des femmes, des droits sexuels et reproductifs, des inégalités des sexes (incluant le soutien des masculinités responsables et transformatives) ainsi que les populations principalement concernées, y compris les personnes utilisant de la drogue, les hommes ayant des relations sexuelles entre eux et les travailleurs de l'industrie du sexe, sont reconnus et intégrés en tant qu'acteurs principaux liés aux problèmes fondamentaux et convergents.

L'approche du plan d'action fait de la lutte contre le VIH/SIDA une composante intrinsèque des améliorations plus approfondies concernant la santé et le respect accru des droits de l'homme. En intégrant la prévention contre le VIH, la CIPD ancre solidement cette intégration et demande un engagement pour « une amélioration générale de la qualité, la disponibilité et la facilité financière des soins pour les personnes atteintes du VIH/SIDA.⁴ »

En outre, la CIPD a marqué un tournant sans précédent en élargissant son champ d'application afin d'inclure les jeunes. Pour la première fois, la communauté internationale a travaillé spécifiquement avec des jeunes en vue de reconnaître le caractère unique de leur situation et d'améliorer leurs choix concernant la santé génésique. Le plan d'action vise à « améliorer la qualité de vie de tous aux moyens de politiques appropriées en matière de population et de développement ».

(Para 3.16) Les pays ont accepté d'intégrer les services de santé génésique dans les soins de santé généraux, d'améliorer les installations et la formation du personnel et d'adopter des stratégies nationales de lutte contre le VIH/SIDA qui tiennent compte des droits et de la santé en matière de reproduction et de sexualité des adolescents. (Para 1.12)

Les droits des jeunes sont cruciaux dans la réponse à la lutte contre le VIH. Leurs droits et leur santé en matière de reproduction et de sexualité (par exemple, le droit à l'information exacte, le droit à une éducation sexuelle approfondie, le droit à des soins et des services de santé (spécialement adaptés aux jeunes), le droit à l'égalité entre les sexes, le droit de ne pas être en butte à la discrimination et le droit de participer à tous les niveaux dans les prises de décision d'une manière significative) sont les composants fondamentaux d'une réponse efficace à la lutte contre le VIH.

ÉLÉMENTS D'ACTION DE LA CIPD

La CIPD a établi les éléments d'action suivants. Vous pouvez utiliser ces points dans votre travail de plaidoyer :

- Les jeunes doivent être activement impliqués dans la planification, la mise en place et l'évaluation des activités de développement qui ont un impact direct sur leurs vies quotidiennes. Ceci a une importance cruciale pour les activités et les services d'informations, d'éducation et de communication concernant la santé sexuelle et génésique, y compris la prévention des grossesses précoces, l'éducation sexuelle et la prévention du VIH/SIDA et des autres infections sexuelles transmissibles. (Action 6.15)
- Les états doivent mettre immédiatement en œuvre, en partenariat total avec les jeunes et des organismes privés, des projets spécifiques d'éducation et de traitement de lutte contre le VIH adaptés aux jeunes qui mettent spécialement l'accent sur les programmes d'éducation des groupes affinitaires. (CIPD 5 ans après, Para 68)
- Les gouvernements doivent adopter l'objectif de réduire globalement les taux d'infection du VIH chez les jeunes de 15 à 24 ans. Il faudrait que d'ici à 2005 les taux d'infection de ce groupe d'âge baissent de 25 pour cent dans les pays les plus touchés et que d'ici 2010, la baisse soit de 25 % à l'échelle mondiale. (CIPD 5 ans après Para 70)
- Tous les prestataires des soins de santé, y compris les ceux du planning familial, doivent recevoir une formation spécialisée dans la prévention et la détection (ou le conseil) des infections sexuelles transmissibles, spécialement les infections chez les femmes et les jeunes, y compris le VIH et le SIDA. (Action 7.31)
- Si on considère la nécessité urgente de limiter les grossesses non désirées, la propagation rapide du SIDA et des autres infections sexuelles transmissibles et la prévalence des abus et de la violence sexuelle, il est évident que les gouvernements doivent orienter leurs stratégies vers une meilleure compréhension du besoin d'une sexualité humaine responsable et les réalités du comportement sexuel actuel. (Action 7.38)

¹ Pardon, vous avez dit « CIPD » ? L'ABC d'un accord historique, www.acpd.ca/acpd.cfm/en/section/cairo/articleID/250

² Advocates for Youth : « Affirming the Rights of Young People at United Nations World Summits and Conferences: A Guide for Youth Advocates » (Défense des droits des jeunes aux sommets et conférences mondiaux des Nations Unies - Guide de plaidoyer pour les jeunes)

³ UNFPA « Le consensus du Caire dix ans après : la population, la santé en matière de reproduction et l'effort mondial pour éliminer la pauvreté. Genève 2004

⁴ CIPD 5 ans après, Paragraphe 71

POURQUOI LE CIPD 15 ANS APRES EST-IL IMPORTANT ?

En 1999 et 2004, pour la CIPD+5 (5 ans après) et pour la CIPD+10 (dix ans après), les jeunes avec la société civile générale, les gouvernements internationaux et l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population), ont évalué dans quelle mesure les pays ont atteint leurs objectifs fixés au préalable et le résultat n'ont pas été encourageants. Nombreuses sont les stratégies qui sont restées à l'état d'intention sans obtenir l'allocation adéquate des ressources et nombreuses sont les lois qui n'ont pas été appliquées de façon régulière. Le financement adéquat par les états et les organismes inter-gouvernementaux s'est révélé difficile. La communauté internationale sape l'intégrité de son engagement en n'honorant pas les cibles du financement. Actuellement, les pays bailleurs de fonds n'ont collectivement versé que la moitié des sommes pour lesquelles ils s'étaient engagés dans le plan d'action (3,1 milliards de \$ au lieu des 6,1 milliards promis pour la période allant jusqu'en 2005). Le soutien des pays donateurs pour les contraceptifs et les préservatifs masculins a diminué depuis 1994. Actuellement de nombreux pays manquent de fournitures⁵.

Les jeunes représentent presque 45% de toutes nouvelles infections de VIH avec un a estimé 5,5 millions de jeunes habitant avec VIH aujourd'hui.⁶ Actuellement, moins de 40 % de jeunes ont une connaissance réelle de la manière dont le VIH est transmis.⁷ L'échec des hommes politiques de lutter contre cette ignorance a des conséquences dramatiques : environ 2,7 millions de nouvelles infections se sont produites en 2007⁸ et toutes les 14 secondes, un autre jeune est infecté par le VIH. Les jeunes femmes sont particulièrement à risque, car l'inégalité entre les sexes réduit la capacité des jeunes femmes à négocier l'utilisation des préservatifs masculins et d'accéder aux services.

Il ne reste que 5 ans pour atteindre tous les objectifs du Plan d'action. Le prochain 15e anniversaire du Plan d'action, appelé CIPD+15 (15 ans après), fournira une importante occasion pour les jeunes de se faire entendre et de demander à leurs gouvernements d'honorer leurs engagements sur les objectifs de la CIPD d'ici 2015.

CE DONT NOUS AVONS BESOIN – 2015 : LE COMPTE A REBOURS A COMMENCÉ

- Accès aux contraceptifs, à l'éducation sexuelle approfondie et aux soins de santé concernant la reproduction et la sexualité.
- La communauté internationale doit reconnaître que l'éducation sexuelle est un droit devant être mis en application pour tous les jeunes, indépendamment de leur état social, culturel, religieux ou positif au VIH.
- Reconnaissance des besoins croissants et spéciaux des jeunes et des adolescents, y compris les problèmes de santé concernant la reproduction et la sexualité et prise en compte des situations spéciales dans lesquelles ces jeunes se trouvent, notamment celles des jeunes femmes.
- Reconnaissance des effets de la violence selon le sexe et du mariage précoce sur le développement des filles et des jeunes femmes.
- Le système des Nations Unies et les donateurs doivent apporter un complément et une amélioration aux efforts des états pour mobiliser et fournir des ressources adéquates permettant de répondre aux besoins des jeunes⁹.
- Reconnaissance et soutien des organismes des jeunes en tant que partenaires indispensables dans les prises de décision et du développement, en impliquant les organismes des jeunes dans les processus de planification, de mise en place et d'évaluation dans le cadre des mesures prises à la CIPD.



⁵ UNFPA : Principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la CIPD 1994 – 2004. Genève 2005

⁶ UNAIDS, Report on the Global AIDS Epidemic, 2008

⁷ OMS, ONUSIDA, UNICEF, « Vers un accès universel, Étendre les interventions prioritaires liées au VIH/SIDA, Rapport de situation, 2007.

⁸ UNAIDS, Report on the Global AIDS Epidemic, 2008

⁹ Rapport du comité spécial des principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la CIPD, 1er juillet 1999.

- Contribution à la capacité et au développement de la participation et du partenariat durables avec les jeunes.
- Augmentation des occasions données aux jeunes de générer des revenus, un financement et des fonds sûrs pour établir des projets et des organisations pour les jeunes et dirigés par les jeunes, orientés sur les droits et la santé en matière de reproduction et de sexualité.

QUE PEUVENT FAIRE LES JEUNES?

- Participer à la consultation par voie électronique sur le plaidoyer pour les jeunes pour la CIPD+15 avec l'UNFPA et TakingItGlobal.org en envoyant un courriel à ICPD_15Youth-subscribe@groups.takingitglobal.org
- Créer un groupe ou participer à un groupe déjà créé dans la région pour discuter de l'impact de la CIPD sur les droits et santé en matière de reproduction et de sexualité.
- Stimuler l'interaction des jeunes, de la santé sexuelle et génésique et des organismes de lutte contre le VIH dans le cadre du processus CIPD. Nous sommes tous concernés!
- Pousser les dirigeants politiques locaux afin qu'ils mettent en œuvre tous les engagements du plan d'action.
- Participer à des discussions de société civile et devenir le porte-parole afin que le gouvernement tienne ses engagements pris lors de la CIPD pour l'avenir :

New York, USA, 30 mars – 3 avril 2009 : 42e session de la commission sur la population et le développement.

Thème : « **Contribution du plan d'action aux objectifs de développement internationalement acceptés, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (MDG)** »

Beijing, Chine, 18-20 octobre 2009: 5e conférence Asie-Pacifique sur la santé génésique et sexuelle. Thème : « **CIPD et les objectifs du Millénaire pour le développement** »

Le Caire, Égypte, Décembre 2009: *IPCI – Conférence internationale des parlementaires sur l'application du programme d'action de la CIPD*. Thème : « **CIPD +15** »

Consultez régulièrement les revues régionales et faites attention à l'annonce de la réunion commémorative CIPD+15 car les dates n'ont pas encore été diffusées. Visitez le site pour obtenir des informations actualisées <http://www.unfpa.org/icpd/> et à <http://ngosforicpd15.org/>

Pour d'autres informations, veuillez visiter :

www.choiceforyouth.org/
<http://www.unfpa.org/icpd/>
www.worldaidscampaign.org/